



15.2. HONORAIRES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge au compte de résultat au titre de l'année 2008 pour la certification, l'examen des comptes individuels et consolidés ainsi que diverses missions accessoires à l'audit s'élèvent à :

En k€	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars & Guérard				TOTAL			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit												
• Commissariat aux comptes *, certification, examen des comptes individuels et consolidés...												
Émetteur	518	1 222	53 %	86 %	426	1 081	72 %	85 %	944	2 303	60 %	86 %
Filiales	153	139	16 %	10 %	162	158	27 %	12 %	315	297	20 %	11 %
SOUS-TOTAL	671	1 361	69 %	96 %	588	1 239	99 %	97 %	1 259	2 600	80 %	97 %
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes...												
Émetteur	300	55	31 %	4 %	3	27	1 %	3 %	303	82	20 %	3 %
Filiales intégrées												
SOUS-TOTAL	300	55	31 %	4 %	3	27	1 %	3 %	303	82	20 %	3 %
Autres prestations												
Juridique, fiscal, social, autres...												
SOUS-TOTAL												
TOTAL	971	1 416	100 %	100 %	591	1 266	100 %	100 %	1 562	2 682	100 %	100 %

* Incluent les diligences relatives aux deux projets (i) de filiation et cotation du patrimoine résidentiel et (ii) de séparation des sociétés Gecina et Metrovacesa, correspondant, au titre de l'exercice 2007 uniquement, à des honoraires d'un montant de 1 465 milliers d'euros (PricewaterhouseCoopers Audit : 776 milliers d'euros, Mazars & Guérard : 689 milliers d'euros).